Toute Femme

est [illegible] et [illegible] à regard du merveilleux **MARVEL Whirling Spray**, la [illegible] **seringue vaginale**, [illegible] et [illegible]. La [illegible] la plus [illegible] la plus convenable. Elle répond [illegible] instantanément.

Demandez-le à votre [illegible] et refusez [illegible] imitations. Obtenez le **MARVEL**, en vente chez les [illegible] de renommée [illegible] Toutes les [illegible] pour femmes se [illegible] chez elles [illegible] ces précieux [illegible]

MARVEL COMPANY, New York.

TEMPERATURE

Du 24 juin 1904

Observations de E. et L. Claudel. Opticiens, No 121 rue Carondelet.

	Fahrenheit	Centigrade
6 h. du matin	86	30
9 h.	92	35
3 P. M.	92	33
5 P. M.	90	32

L'ABEILLE DE DEMAIN.

SOMMAIRE.

Ma Cousine.

Les Comédiennes au Temps de Molière

Sur un Album de Jeune Fille, poésie

Angoisse

Les Vautours de Paris, Feuilleton du Dimanche (suite).

Mondanités, chiffons.

L'Actualité, etc., etc.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Succès non ouverte.

Mme Annie Tillinton, E. E. Moteyet, John R. Jaeger.

Lebert Palestine vs Southern States Alcohol Manufacturing Company, action en recouvrement de $[illegible] sur un contrat.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Alcorn

Condamnations.

E. D. Harchman, Ludovic Faretta, port d'arme cachée, $10 d'amende ou 30 jours de prison. Louis Daigle, violation de l'acte 107 de 1902, $10 d'amende ou 10 jours d'incarcération.

Affaires ajournées.

Alphonse Jeanfils, violation de l'acte 107 de 1902; J. Sullivan, actes de violence.

Envoyé devant la cour criminelle: Peter Jackson, attaque et lies-sure.

Marque Eagle de Borden

Le Lait Condensé Contient dans sa moitié quantité [illegible] de substance nutritive et [illegible] plus grand bien à l'enfant sans fatiguer le mieux ses organes digestifs. [illegible] surpasse toutes les autres nourritures artificielles que l'on peut donner à un enfant. Essayez-le.

FAITS DIVERS.

Grand Jury

Le grand jury s'est occupé hier des meurtres du capitaine Opheven et de Wm Casnere. Plusieurs témoins étaient cités.

L'attorney de district Lozenberg s'occupe beaucoup de ces affaires et en suivre tous les détails.

Il y a quelques jours il a fait arrêter des témoins, entre autres George Doyle, qu'il a condamné à un emprisonnement de plusieurs jours parce qu'il refusait de divulguer ce qu'il est supposé savoir dans le meurtre de Casnere.

Il a arrêté Max Silva, un charretier, qui était cité comme témoin du meurtre du capitaine Opheven.

S. M. Kelly et Fred Waltert sont accusés du meurtre d'Opheven et James McLaughlin du meurtre de Casnere.

INSTITUT PICARD.

Admirablement dirigé par Mlle Gamotis, l'Institut Picard est une des Maisons d'Education dont l'éloge nous paraît superflu: contentons-nous de dire que parmi les externats laïques, aucun n'est plus goûté par les familles qui tiennent à ce que l'éducation de leurs enfants soit celle qu'ils leur donnent dans la famille.

Enfants, jeunes filles et garçonnets se sont fait applaudir à qui mieux mieux, et tout le monde en est le satisfait, grâce au plaisir éprouvé, et à la constatation des progrès qu'a faits l'éducation musicale et physique des enfants.

Ils ont reçu d'excellentes leçons d'après l'exécution des extraits du programme qu'on leur avait donné à étudier.

Mlles L. Testart et N. Luque ont vraiment fait des merveilles. Tout ce petit monde s'est admirablement comporté.

Un chœur ou un morceau d'ensemble, exécuté avec divers instruments, commence en général toutes les fêtes scolaires: nous n'avons que des compliments mérités à faire aux ensembles d'hier, qui nous ont paru avoir été étudiés et répétés avec le plus grand soin.

Les garçons n'ont pas été oubliés, et les Unionols en pantalon de percaline jaune et en blouse violette ont eu un succès qui s'est bruyamment manifesté dans l'assistance par une bonne gaîté générale. Ils ont joué très franchement des applaudissements qui ne leur ont pas été ménagés.

Signalons un précoce petit prodige, Mlle H. Riley, de descendance française. Il paraît que les belles voix sont héréditaires dans cette famille privilégiée.

La mignonne fillette de dix ans qui nous a émerveillés hier a déjà une voix de contralto très caractérisée et un sentiment musical auquel sa bonne grâce et sa simplicité comment un charme de plus.

Il y a là un sujet à cultiver, et ne nous étonnons pas qu'un professeur renommé de New York qui l'a entendue ait offert à sa mère $50 par semaine, ses frais de voyage et des leçons pour l'enfant, à titre gracieux, pour voyager avec elle, sous sa direction. Nous félicitons aussi la mère sensée qui a refusé nettement cette offre.

Il faut laisser mûrir le talent et ne pas demander trop tôt à la nature les dons précieux dont elle dispose. Cette enfant fera certainement facilement son chemin avec la voix qu'elle possède et elle sera quelque jour une artiste remarquable.

Après le chœur d'ouverture, Mlle A. Perton a fait l'adresse de bienvenue. "Little pot puzzled," récité par Mlle H. Aradie, a fait une grandiose petite. "Elle (Promise)" a fait applaudir Mlles L. Poupart, R. Riley et D. Bruner comme musiciennes. George Hinderman a été un des deux récitants que nous avons entendus hier: c'est en français qu'il s'est exprimé très correctement.

Mlles A. et L. Champagne se sont fort bien acquittées de leur morceau à quatre mains: Tibbie Faure a récité en anglais cette fois un morceau que nous avons entendu à moitié, vu l'effervescence qui s'est alors produite parmi les assistants. Ils ont oublié qu'en public on doit penser aux autres, et ne pas gêner ses voisins surtout lorsqu'on est gracieusement invité.

Mlles L. Cancienne et H. Burbank ont dites la première partie du programme par "Pearl et Leve", joué à quatre mains.

Une comédie française a été interprétée avec sentiment et avec intelligence excellentes par Mlles A. Champagne, M. Boucher, C. et B. Bagur, O. Rousse, et D. Renshaw.

Pour les auditeurs, ils ont écouté cette comédie avec les yeux, comme une pantomime, le bruit s'étant continué assez longtemps pour qu'on ne pût que deviner, par la mimique, le sujet représenté.

Nous le regrettons pour les intelligentes interprètes.

Good Luck! — ce que nous souhaitons à tout ce petit monde studieux, maintenant en vacances — a été exécuté par Mlles O. Rousse, et Champagne avec beaucoup d'entrain. La composition de Mlle M. Poupart a été accueillie par des bravos. Mlles Champagne se sont après prouvé en bonne vue comme pianistes dans "Pizzicato".

Un trio court du gracieux entre Mlles Y. Renshaw, M. Maestri et M. Champagne a intéressé l'auditoire, qui a entendu cette fois.

Mlle H. Bernard a fait succéder "The Norwegian" "Violets Song." Lassé, nous a révélé la charmante petite R. Riley. "Un Revenant," récité avec grâce et gentillesse, a clos cette dernière partie.

"A Gentle Jury", comédie anglaise, a eu pour shérif Mlle S. Giaudol, en tenue masculine. La pièce est une satire, un peu chargée, mais très amusante, qui s'attaque aux femmes qui veulent jouir des droits civils et politiques de leurs maris qui, pour contre, en désintéressent un peu trop, soit dit en passant. On a ri de bon cœur.

Messieurs les lauréats et remis aux graduées leurs diplômes, leurs médailles et tous les prix conquis par les élèves de l'institution.

La clôture de cette fête familiale s'est faite par une récitation de Mlle A. Igau, suivie d'une marche, où figurent toutes les élèves, drapeau en main: "Adieu aux Graduées" écrit et dit par Mlle J. Aquin, a été suivie du compliment d'adieu, composé et récité par Mlle M. Renshaw, qui a terminé la séance.

Les graduées de 1904 sont Mlles Haydée Champagne, Maud Poupart, Marguerite et Yvonne Renshaw, Amy Perton, Marina Maestri.

D'autres médailles ont été offertes à Mlles Andrée Igau, Lucie Canet en [illegible] Aeta Champagne, Odile Rousse, Lucienne Renshaw, Edna Larose, Isabelle Lemanc, Ida et Marine Maestri, O. Rousse, Lina Sassin, D. Bruner, T. Aquin, H. Bernard, L. Riley, en argent, pour conduite, ordre, aisance, anglais, français, exactitude, musique, travaux à l'aiguille et de fantaisie.

T. Faure et G. Hinderman, pour le français et l'anglais, ont reçu une médaille en argent.

Importants travaux

M. E. C. Foster, président de la compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans, a annoncé hier matin que d'importants travaux sont projetés. La compagnie se prépare d'agrandir son usine de force motrice et son usine de gaz et de dépenser environ un million et demi de dollars.

Les plans de ces améliorations ne sont pas encore terminés, mais les ingénieurs de la compagnie y travaillent actuellement, et il est possible qu'ils soient prêts d'ici quelque semaines.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations

Chas. Paquewski à W. J. Morgan, trente terrains, Delmare, St. Mich. Hendersy et Orleans, $900.

Succession de Thos. H. Howard à Wm. D. Seymour, un terrain, Camp, Marengo, Chestnut et Constantinople, $900.

Frank Benn à Mme R. Reuther, un terrain, Hogan, Banks, Baudoin et Berlin, $700.

Jean Montford à W. P. Simpson, un terrain, Boucher, Franklin, Carleton et Liberté, $7600.

Bernard Bruenn à O. M. Dump, quatre terrains, Bordeaux, Carondelet, Valmont et St-Charles, $10,000.

Mme Agnes Garber à E. J. Benéchaud, deux terrains, Napoléon, Perrier, Jena et Coliseé, $1,150.

Peter Doerr à Fred D. Becker, un terrain, Henry Clay, Camp, Webster et Magasins, $[illegible].

G. J. Hauser à N. C. Andersen, un terrain, Flatçais, Charles, Royale et Champs-Elysées, $1,000.

Assemblée générale de la Louisiane

Baton Rouge, 24 juin.

SENAT.

Il n'y avait que vingt et un membres à l'ouverture de la séance du sénat.

Sur proposition de M. Barrett l'assemblée, par 24 voix contre 7, amendée le bill Grass ne requérant un [illegible] qu'à avant des cas.

Divers comités déposent les rapports suivants:

Défavorable sur le bill de M. Stewart, de Tensas, permettant aux jurés de police d'employer des forçats.

Défavorable sur le bill de M. Seeber interdisant de prendre sa place dans un théâtre après le lever du rideau.

Favorable sur le bill de M. Tête amendant un article du code de façon à permettre la signature de jugements dans un délai de trois jours légaux.

Favorable, avec amendements, sur le budget. Amendements adoptés et bill voté en troisième lecture.

Le bill de M. McCall relatif à la protection des animaux à fourrure est renvoyé à une date indéterminée.

Les bills suivants sont déposés:

Par M. Lonque, amendant la loi de 1902 relative aux pêcheries.

Par M. Dreux, requérant les règlements mensuels de la part des shérifs et des percepteurs de taxes.

Un rapport défavorable est fait sur la résolution conjointe augmentant les pensions.

La résolution Rhaver tendant à l'admission du Dr. Pearce à l'asile des soldats et [illegible] a un rapport défavorable.

Le comité ne fait aucune recommandation sur le bill Grunsky pour la protection des oiseaux et des poissons.

Le président Edward J. Gay dépose le rapport du comité spécial chargé d'une enquête sur les affaires du bureau des levées de l'Atchafalaya.

CHAMBRE.

A l'ouverture de la séance la Chambre a été occupée toute entière à discuter sans cesse les bills de crédits, ainsi que leur adoption ne soit pas mise en danger par la clôture prochaine de la session.

Les bills suivants sont définitivement adoptés:

Par M. Hyams, pour payer les commissaires des pensions.

Par M. Abes, amendant $1,000 pour des améliorations au Camp Moore.

Par M. Hyams, amendant $15,000 pour les frais de publication des amendements constitutionnels devant être soumis aux électeurs en novembre prochain.

Par M. Winter, pour le paiement des sommes dues pour l'impression publique.

Le bill de M. Hyams sur l'instruction publique est définitivement adopté.

Le bill de M. [illegible] sur les taxes de ville est rejeté pour la seconde fois.

Nomination

Le gouverneur Blanchard a soumis au sénat la nomination de M. J. A. Bel au poste de shérif temporaire de la paroisse de Calcasieu.

Comité.

Le comité judiciaire du sénat a entendu une longue plaidoirie du révérend Claude L. Jones en faveur des deux bills Hemsicker tendant à la suppression des pool rooms. Le comité se prononcera lundi.

TESTAMENT

Le testament olographe du colonel Marshall J. Smith a été déclaré sincère et valide hier à la cour civile de district présidée par le juge St-Paul. Le défunt ordonne que tout ce qu'il possède à sa mort soit divisé en trois parts égales, l'une pour sa fille Mme Julian D. Payne, la deuxième pour sa fille Anne et la troisième pour son gendre Julian D. Payne.

Il déshérite entièrement son fils Marshall qui, dit-il, a déjà reçu plus qu'il ne lui revenait dans la succession.

Il lègue ses bibelots et ses bijoux à ses petits-enfants du sexe masculin.

Ses deux filles se partageront ses meubles comme elles entendront.

MM. Julian D. Payne, Hewes T. Gurley et George T. Mather sont nommés exécuteurs testamentaires avec droit de saisie et sans avoir à fournir de caution.

Rupture de Contrat

M. Robert Palestine a intenté hier devant la cour civile de district à la Southern States Alcohol Manufacturing Company un procès en dommages de $[illegible] pour rupture de contrat.

Le pétitionnaire allègue qu'il a conclu avec la compagnie défenderesse un contrat pour la construction d'un bâtiment sur la rue Broadway, dans l'îlot borné par l'avenue Leak et les rues Elizabeth et Meadow, au prix de $[illegible] que jusqu'au 10 juin dernier il a reçu des acomptes d'un montant de $[illegible] et qu'il a fait ensuite déposer sur le chantier des matériaux d'une valeur de $3,000 pour compléter l'œuvre et a payé $700 de main d'œuvre, mais pendant qu'il continuait les travaux la compagnie a refusé, sans juste cause, de faire les versements convenus et qu'en conséquence elle a rompu le contrat. C'est pourquoi le plaignant demande des dommages.

Avis aux navigateurs de la Rivière aux Perles.

Le feu [illegible] à la Rivière aux Perles [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] jours du 30 juin au 1 juillet [illegible] pour permettre de relever et poser.

Les navires pourront se servir du grand pont [illegible] aux Perles [illegible] temporairement [illegible]

C. MARSHALL

Surintendant de la [illegible]

N.-Orléans, Lne, le 23 juin 1904

25 juin-25 [illegible]

Du Sommeil Réparateur Vient Après un Bain avec le

Savon Sulfureux de Glenn

Il calme l'ardeur en nettoyant. Ses propriétés médicinales débarrassent la peau de toutes ses impuretés. Les éruptions, brûlures, coupures, dartres farineuses, cèdent rapidement à son action curative.

AVIS — [illegible]

5 mai-1an-[illegible]

SUNBURN

quickly relieved and surely cured by

Hydrozone

It acts like magic and is absolutely harmless. **A Trial Bottle Free** which will absolutely prove this statement sent for 10c to pay postage. **Don't Wait** until you have a bad case but get it now and have it at hand when needed.

Sold by leading druggists.

None genuine without my signature.

Prof. Charles Marchand

631 **Prince Street, New York.**

Send for free Booklet "How to treat diseases," containing hundreds of unsolicited testimonials of wonderful cures.

MALADIES NERVEUSES

Guérison Certaine

PAR LE

Sirop Henry Mure

Succès assuré par [illegible] d'expérimentation [illegible] de Paris.

POUR LA GUERISON DE

EPILEPSIE HYSTERIE [illegible]

HYSTERO-EPILEPSIE CONVULSIONS

LA VOSE de SAINT-GUY [illegible]

DIABETE SUCRE INSOMNIE

MALADIES CERVEAU ED. [illegible]

[illegible] Mobile Epuisée CONGESTIONS [illegible]

CONVULSIONS SPERMATORRHEE

Notice très importante [illegible] sur demande.

HENRY MURE à Pont-Saint-Esprit (Gard)

VIN-O-VITÆ

"VIN DE VIE."

Les jeunes filles entrant dans la vie, les jeunes mariées qui sont dans l'attente de la maternité, celles qui traversent une période critique doivent commencer à prendre le Vin-o-Vitæ dès aujourd'hui.

Avez vous des devoirs sociaux et domestiques qui doivent à charge, parce que vos organes sont faibles!

VOILÀ LE MOMENT!

Prenez Vin-o-Vitæ, le Puissant Tonique, le Restaurateur de la Santé.

Il guérit l'Ulcération, le Déplacement, la Congestion, les Irrégularités, la Suppression ou les Excès des Pertes; la Nausée durant la Grossesse, tous les désordres produits dans un chargement d'existence.

PRIX $1.00 LA BOUTEILLE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Pour obtenir le livre franco, écrivez au Guide de Santé.

DR. GRANGER MED CO. Chattanooga, Tenn.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

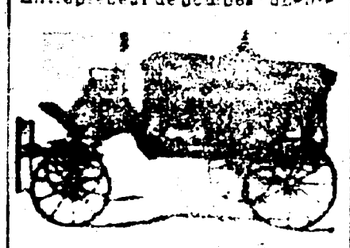

Raoul Bonnot, Directeur

No 628 RUE ST-PEYRE

Téléphone No 1043

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,

GERANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Française.

TELEPHONE 4276

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funéraire gratuit aux clients.

30 août—1an

TELEPHONE 2524.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Entrepreneur de Pompes Funèbres et Embaumeur

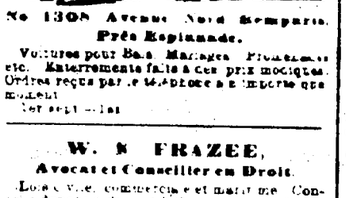

No 1308 Avenue Nord Romparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à ces prix modiques. Ordres reçus par [illegible] à toute heure du jour et de la nuit.

[illegible]

W. S. FRAZEE,

Avocat et Conseiller en Droit.

Loyer vie, commerciale et maritime. Consultations à des conditions raisonnables.

314 Bâtisse de la Hibernia Bank and Trust Co.

Coin des rues Carondelet et Gravier.

Phone principal 4509. N.-Orléans, Lne.

2 juin-1an

AMUSEMENTS.

BASE BALL

Athletic Park.

Little Rock vs New Orleans.

25 et 26 JUIN

La partie commencera à 3 4/5 heures p. m.

23 juin-1j

ATHLETIC PARK.

Semaine commençant Dimanche 19 [illegible]

Wells-Dunne-Harlan Musical Comedy Co

Comprenant Little Chip, Mary Marie et une Compagnie et Chœurs de 35 personnes dans

"The Nigth of the 4th"

Magnifiques décors, élégants costumes, jolies filles, musique mélodieuse, superbes mises en scène.

Lever du rideau à 8.30 p. m. — Tickets en vente chez Junius Hart et au Parc.

19 juin-6j

WEST END.

TOUS LES SOIRS

Orchestre de Concert de Fabretti,

THE WYLIE HAMILTON CO.

Spécialité de Vaudeville de Haute Classe.

Dans des spécialités de haute classe.

Biographe Américain.

SIEGES RESERVES—10 CENTS.

En vente chez Junius Hart, coin des rues Canal et Bourgogne. 19 juin-6j

HOTEL ET RESTAURANT DU

WEST END,

T. TRANCHINA ..... Prop.

Ouvert toute l'Année.

Tous les mets délicats de la saison bien cuits et soigneusement servis.

PRIX RAISONNABLES

3mai-3m.

Premier Grand Festival.

Juin 22, 23, 24.

Donné au profit de

Couvent de Notre Dame de Lourdes,

AU SOUTHERN PARK

Samedi: Le grand concours de PARIES, dix prix seront donnés.

Musique et rafraîchissements etc.

Billets d'entrée, 25 sous, enfants admis gratuitement. [illegible]

NEW St-CHARLES HOTEL

Moderne. A l'épreuve du Feu. Première Classe.

Pouvant recevoir mille personnes.

Pianos Américains et Européens.

BAINS DU ST-CHARLES

Turque—Russe—Romain—Ordinaire

OUVERT JOUR ET NUIT.

Les Lundis, Mercredis et Vendredis sont les jours pour les dames, de 8 heures a. m. à 3 heures p. m.

A. R. BLAKELY & CO., Limited Propriétaires.

17avr-6m

BUREAU DU IMPORTERS BONDED WAREHOUSE CO., Coin des rues Conti et N. Peters.—Nouvelle-Orléans, 23 juin 1904—L'élection annuelle des cinq directeurs de cette compagnie qui devront servir jusqu'au second lundi de juillet 1905 aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI, 4 juillet 1904 entre midi et une heure p. m.

J. C. TREMOULET

Agissant comme Secrétaire.

23 juin—10j

LA PLUS COURTE LIGNE A DENVER

LIGNE DROITE A KANSAS CITY

LA LIGNE LA PLUS DIRECTE POUR LA CALIFORNIE

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

La seule ligne avant des chars-lits, chars avec fauteuils et wagons allant directement à

DALLAS ET FT. WORTH SANS CHANGEMENT.

BUREAU DES BILLETS.

207 rue St-Charles,

Au dessous de l'Hôtel St-Charles.

O. B. WEBB Agent pour la ville des Passages des Billets.

d'une sorte d'espoir inexplicable, mais instinctif.

—Je suis enfermée, crie-t-elle.

—Ah! c'est bizarre, murmura la jeune femme, intriguée par cet excès de précautions.

Enfin, tu peux me parler à travers la porte?

—Oui! oui, madame.

—Eh bien, dis-moi la vérité. Tu es malheureuse n'est ce pas?

—Oui, beaucoup.

—Et tu viens de Paris, comme tu me l'as dit?

—Oui, madame, j'étais chez maman Dupont, dans le faubourg du Temple, avec une autre dame tout habillée de noir.

A ces mots, la jeune femme se redressa frémissante, la physionomie soudain transformée par une émotion secrète.

—Plus de doute, dit-elle à son compagnon, c'est elle, c'est Yvonne de Bussiares.

—Eh bien, si tu es sûre, il faut prévenir la police.

—Non, la famille plutôt.

Enfin je vais y réfléchir, mon cher oncle, ajouta la jeune femme d'un ton singulier, empreint d'une sorte de fébrilité subite.

On eût dit qu'une brusque révolution venait de s'accomplir en son esprit.

Sans parler davantage à la pauvre petite qui attendait toujours derrière la porte, elle redescendit, suivie de son compagnon.

Ils mettaient à peine le pied dans la rue qu'ils croisèrent Charly rentrant à son logis.

En les reconnaissant, ce dernier tressaillit, son regard s'éclaira sous ses paupières vite abaissées. Il eut l'intuition de l'enquête dont il était l'objet, et se détourna pour dissimuler son visage.

La jeune femme, elle aussi, rentrait un instant plus tard dans un des plus beaux hôtels du Rembiai, où elle habitait depuis l'avant-veille, en compagnie de son parent.

Elle s'enferma tout de suite dans sa chambre, pressée de s'isoler, de réfléchir mûrement au projet qu'elle venait de concevoir.

Après un long travail d'esprit, sa résolution prise, elle écrivit la lettre suivante:

A Madame de Bussiares,

faubourg du Temple No 21,

Paris.

Les Sables d'Olonne (Vendée).

"Madame,

"Un hasard, que je n'hésite pas à qualifier de providentiel, m'a mise, je le crois, sur les traces de l'enfant dont vous avez voulu vous ériger en protectrice, au mépris de tous les droits légaux et familiaux des siens.

"Mais le ressentiment profond que je vous ai voué ne doit pas rejaillir sur l'innocente petite fille de feu M. de Bussiares.

"Si les renseignements que j'ai pu recueillir sont exacts, Yvonne de Bussiares est devenue la proie d'un misérable qui la traîne de ville en ville et la réduit à l'état infâme de mendiante.

"Faites votre profit, si vous le pouvez, de cette découverte, et usez à l'égard de cette malheureuse enfant des droits contestables que vous vous êtes arrogés.

"Jeanne de MIRECOURT."

Cette missive terminée, Mlle de Mirecourt, car c'était elle, en effet, la mit sous enveloppe et la cacheta de cire rouge.

Mais au moment d'aller la jeter à la poste, des hésitations la ressaisirent et la retinrent enfin.

Ne pouvait-elle faire plus et mieux, éclairer plus complètement Mme de Bussiares?....

Oui, peut être.

Cependant elle n'était pas certaine des dires de l'enfant. Il y a dans la vie des coïncidences bizarres, des apparences trompeuses.

L'homme qui emmenait Yvonne n'agissait-il pas en vertu d'ordres émanant directement du baron Dutertre?

Et n'allait-elle pas, en s'immisçant à nouveau dans ces graves affaires familiales, se compromettre à la légère?

En somme, ces choses ne lui importaient plus, maintenant que le capitaine de Bussiares avait cessé de vivre.

Elle lutta deux jours durant contre sa raison et la générosité foncière de son caractère.

Son orgueil, la crainte, et aussi l'inconcevable haine qu'elle professait pour Paule la décidèrent enfin à ne pas s'engager davantage.

En son aberration, elle ne se rendit pas un compte exact de son inconsciente lâcheté, aussi bien à l'égard de l'enfant qu'en ce qui concernait la malheureuse jeune femme qu'elle s'obstinait à considérer à tort comme une rivale jadis préférée.

La haine aveugle le jugement.

La lettre partit.

Quand vint l'heure du dîner, Jeanne de Mirecourt revit son oncle et comme il l'interrogeait justement au sujet de l'enfant dont elle avait voulu s'occuper, elle répondit seulement par cette phrase cruelle en son imprécision:

—J'ai fait le nécessaire.

VIII

L'AVEU.

A l'hôpital de Marseille, le malheureux Jean Berthier venait de subir une opération des plus douloureuses, assez semblable à celle de la trépanation.

Et malgré le résultat très satisfaisant, au point de vue chirurgical, les praticiens n'osaient se prononcer encore sur son état.

De secrètes influences morbides, impossibles à déterminer, semblaient vouloir s'opposer à la guérison du blessé.

En présence de cette situation précaire, des plus alarmantes, le brave Libert sentait redoubler de jour en jour ses perplexités et ses indécisions, au sujet de la conduite à tenir.

Que devait-il faire?

Rester à Marseille, comme il s'y était engagé moralement vis-à-vis de Jean Berthier lui-même, ou bien se rendre à Paris, où le souci de sa propre situation l'appelait auprès de Mme de Bussiares?

Dans une lettre confidentielle, Mme Dupont Verdier, répondant à ses tristes informations, le priait de veiller sur le blessé, au moins jusqu'à ce que Mme de Bussiares, retenue à Paris par d'inextricables difficultés, pût aller le remplacer.

Pour reconnaître le dévouement si désintéressé de l'ancien zouave, et stimuler son zèle, l'excellente femme avait eu la bonne pensée de joindre à sa lettre un billet de cent francs, pris en cachette sur ses modestes économies.

Cette libéralité pécuniaire devait être, en effet, d'un grand secours pour le brave garçon, dont les ressources, très modestes, se seraient vite épuisées sans cela.

D'autant qu'il ne pouvait songer, en ce moment, à chercher un travail quelconque, car il passait la majeure partie de son temps à l'hôpital.

Mais l'inactivité lui pesait; son caractère, habituellement jovial, s'assombrissait par degrés.

Seul, comme égaré dans cette grande ville de Provence, pourtant animée et bruyante, mais qu'il connaissait à peine, il sentait une sorte de spleen l'envahir, déprimant pour ses forces morales et physiques.

Quand il quittait le chevet de Jean Berthier, il se rendait sur le port, essayant de se distraire, par la vue toujours changeante de la mer, s'intéressant aux mouvements incessants des navires et du trafic commercial.

Une de ses occupations favorites, c'était d'assister au débarquement des grands paquebots, surtout de ceux qui venaient directement d'Algérie.

Il restait là, de longues heures, examinant attentivement les passagers avec l'espoir, toujours déçu, d'apercevoir parmi ceux-ci un ancien camarade de régiment.

Un après-midi, comme il s'en revenait tristement vers l'hôpital, par le boulevard des Dames, il s'arrêta, cloué au sol par une surprise intense.

Puis il interpella brusquement un individu qui passait près de lui, la tête basse, et d'une allure pressée.

—Eh bien! quoi, Charly, on ne reconnaît donc plus les camarades!

Le louche personnage reconnu, fut obligé de s'arrêter, s'excusant aussitôt d'un air embarrassé.

—Pardonne-moi, mon vieux Libert, je ne t'avais pas vu; je suis très préoccupé en ce moment.

En disant cela, Charly fit un mouvement de côté pour s'éloigner, mais Libert, trop heureux de voir enfin un visage familier, n'entendait pas le lâcher si facilement.

—Te v'là donc en France? demanda-t-il.

—Et toi? répliqua Charly d'un ton peu engageant, tu y es bien.

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS,

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT AMOLLIT LES GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente dans les pharmacies dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de ne prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille

[illegible] 1an